

Commune de  
**Chamery**



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

## L'actualité :

**Fermeture du secrétariat :**

*du mardi 22 décembre au  
dimanche 03 janvier 2021.*

**Réouverture : lundi 04 janvier**

**2021 à 17h30.**

### L'année 2020

Dans un récent sondage réalisé pour la presse quotidienne régionale, dont l'Union, il était demandé aux Français les mots qui résument l'année 2020. Pas de surprise : « Confinement », « Covid » et « triste » sont sur le podium. Ajoutez y les mots « stress », « déprime » et « merdique », et vous aurez une bonne synthèse de l'état d'esprit des Français. Bref, une année globalement morose à oublier.

Nous voici maintenant à attendre la fin de l'année, impatients d'en finir, curieux et inquiets de ce que pourrait nous réserver la nouvelle année en mauvaises surprises.

Ça ne peut pas être pire! diront certains. On peut l'espérer! Car comme disait ma grand-mère: il y aura des jours meilleurs! Écoutons la voix de la sagesse pour retrouver la confiance en l'avenir, même si la morosité ambiante ne nous y encourage pas.

D'autres diront que 2020 est la pire année que nous ayons vécu depuis longtemps et qu'il faut s'attendre à nouveau au pire. Il est vrai qu'avec le pire il faut s'attendre à tout, quand on croit l'avoir atteint, il est là à nous surprendre, il peut toujours y avoir pire. Cependant des lueurs d'espoir s'allument un peu partout, cela devrait nous rendre plus optimistes pour 2021.

En 2021, plusieurs projets vont être lancés par la commune: la réhabilitation de la mairie, la restauration du couvert de l'église: charpente et couverture, la rénovation de la salle polyvalente, la reprise de concessions du cimetière, le stationnement dans le village. Ces chantiers seront programmés sur plusieurs années. Vous trouverez dans ce numéro des informations les concernant.

Le début d'année ne se déroulera pas comme d'habitude, covid oblige.

- Le repas des Anciens est reporté à une date ultérieure, quand les conditions sanitaires le permettront. Les membres du CCAS passeront malgré tout souhaiter la bonne année à toutes les personnes concernées.
- Les vœux du maire n'auront pas lieu. Le conseil municipal vous présentera ses vœux, mais autrement.
- La St Vincent prendra une autre forme, ça sera beaucoup moins festif que d'habitude. Vous serez informés plus tard de son déroulement par le comité.

En attendant de vous retrouver dans des circonstances plus favorables à la rencontre, je vous souhaite des fêtes de fin d'année les plus belles possibles.

Le Maire

# LE PETIT ECHO

## LES PROJETS

### Réhabilitation de la mairie

A la rentrée de septembre 2021, nos écoliers iront à Ecueil, ce qui était attendu depuis longtemps, ainsi les deux salles de classe actuelles seront inoccupées. Le seul service qui restera à la mairie sera le secrétariat. Ce pourrait être l'occasion d'en aménager un nouveau, plus fonctionnel et accessible à tous (ce qui n'est pas le cas actuellement), et de déplacer au rez de chaussée la salle du conseil située à l'étage. Des travaux importants devront alors être engagés. Faut-il prendre cette orientation? Cela demande à être étudié.

Le bâtiment contigu à la mairie est la propriété de la commune. Il est en très mauvais état et sera démoli. Cela permettra d'accéder à la cour de l'école située à l'arrière et de disposer d'un grand terrain constructible qui pourrait, si besoin est, être aménagé.

Le bâtiment de la mairie, quant à lui, est sain et en bon état, il a seulement besoin d'être isolé thermiquement, surtout au niveau du grenier. Les salles intérieures sont très peu occupées, elles pourraient être utilisées, dans le futur, pour développer des d'activités de type : commerciales, loisirs, culturelles, associatives. C'est une autre orientation qui est envisageable.

En résumé, la commune possède un bâtiment qui a des atouts. Le transfert de l'école est une opportunité à saisir pour donner à la mairie une destination réactualisée et créer une nouvelle dynamique dans le village.

La volonté du conseil est d'associer les habitants, chacun pourra apporter ses idées et faire des propositions. Vous serez invités à participer à cette réflexion, l'année 2021 sera consacrée à l'élaboration d'un projet pour la mairie. Nous souhaitons que le plus grand nombre se mobilise.



*Bâtiment à démolir*

### Restauration de l'église



*Photographie du rampant Est de la toiture*

Un diagnostic du couvert de l'église a été réalisé en 2019 par le cabinet d'architectes Chatillon. Cette étude a été financée à 70% par la DRAC et la Région.

L'étape suivante est de recruter un maître d'oeuvre afin de poursuivre la restauration de l'église, qui en a bien besoin (voir photos)

Les services de la DRAC se sont proposés pour nous accompagner dans cette démarche. Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Etat vient d'être signé pour le recrutement d'un maître d'oeuvre qualifié en vue de la restauration de la charpente et de la couverture de l'église.

La mission de conduite d'opération de ce contrat est une mission d'assistance générale au maître d'ouvrage, à caractère administratif, financier et technique qui recouvre différentes prestations.

La durée prévisionnelle de cette mission est de six mois et elle est effectuée à titre gracieux.

L'année qui arrive sera donc consacrée au recrutement d'un maître d'oeuvre.



*Panne atteinte par des infiltrations*

## Etude sur la circulation et le stationnement dans Chamery

Dans le dernier numéro du petit écho vous avez pu lire que le conseil municipal allait se consacrer à la résolution du problème posé par le stationnement de véhicules pouvant gêner les habitants dans leur vie quotidienne, particulièrement à certaines heures de la journée (le soir) ou de la semaine (week-end) et dans certaines rues.

L'enjeu de cette étude est simplement d'engager une réflexion sur le stationnement dans le village, et de faire des propositions pour l'améliorer en tenant compte des particularités du village, des demandes des habitants, de leur confort de vie, des besoins des visiteurs, et de l'image de Chamery : village champenois labellisé 4 fleurs.

Il apparaît nécessaire de faire une enquête auprès des habitants afin de connaître plus précisément leurs habitudes, leurs pratiques et leurs besoins en matière de circulation. Vous trouverez avec ce numéro du petit écho un questionnaire qui vous permettra de vous exprimer sur la situation existante et de proposer d'éventuelles modifications.

## Salle polyvalente

Comme tout bâtiment, la salle polyvalente subit l'usure du temps après presque 40 ans d'utilisation, elle a besoin d'entretien et nécessite des soins,



- Le plancher est en mauvais état et peut présenter des risques à certains endroits. Son remplacement doit être envisagé.
- La partie extérieure des poutres de la charpente commence à se détériorer. Il faut intervenir dès maintenant pour éviter de futurs travaux de réparation coûteux.
- Les portes latérales des issues de secours sont, elles aussi, usées et qu'il faudra un jour remplacer.
- Les murs extérieurs ont besoin d'être repeints

La programmation de ces interventions fera l'objet d'une étude prévisionnelle au niveau du budget de la commune .

## Cimetière

Lors d'un état des lieux du cimetière il a été constaté que certaines concessions perpétuelles se trouvent à l'état d'abandon. Les monuments délaissés nuisent à l'aspect général du cimetière et certains présentent des risques pour les usagers et les concessions voisines.



Pour résoudre ce problème, l'équipe municipale a décidé de mettre en oeuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. Il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester. Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-droits concernés puissent prendre leurs dispositions.

# LE PETIT ECHO

## Visite du jury national 4 fleurs

Le jury national a confirmé le label « Quatre Fleurs » de la commune de Chamery .

On peut lire dans le compte rendu de la visite:

« *Les entrées de la commune sont accueillantes, l'ensemble du village est bien fleuri et met à l'honneur les plantes locales* » .....

« *Le jury a été séduit par le nouveau Jardin des sens, bien paysager, qui offre un lieu de convivialité et de rencontre pour toutes les générations* »

Un grand merci à tous ceux qui participent au fleurissement de notre village fleuri et le rendre accueillant.

## Chœur de Chamery

Vu l'absence du Marché aux fleurs, vous n'avez pas pu déposer votre don à chœur de Chamery.

Vous pourrez le faire en déposant votre don :

- dans la boîte à dons à la boulangerie
- dans la boîte aux lettres de la Mairie en spécifiant bien Chœur de Chamery.

Merci pour votre soutien

En 2021, les travaux de la pose d'un vitrail au dessus du grand portail commenceront certainement.



## Préparation de Noel

